

aux chefs des Etats que vous avez l'honneur de représenter ici, les vœux sincères du gouvernement de la République pour le progrès de leurs peuples et vous voudrez bien joindre à ses vœux l'expression de ses sentiments personnels, pour leurs augustes personnes.

Après cet échange de discours, le Président de la République a fait le tour du cercle diplomatique et s'est entretenu pendant quelques minutes avec chacun des chefs de mission.

Quel que soit l'effet que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, et vous serez dans d'excellentes conditions si vous cherchez.

ROUBAIX

LES OUVRIERS BOULANGERS SE REUNISSENT

ILS RECLAMENT LA SUPPRESSION DU TRAVAIL DE NUIT

L'Union des ouvriers boulangers avait organisé, pour hier, dimanche, à onze heures du matin, en son local, saint-André, une réunion dont le but était d'étudier la question de la suppression du travail de nuit.

Les ouvriers boulangers et sont venus nombreux de Roubaix et des communes environnantes.

Plusieurs patrons boulangers y assistaient également.

Le président de l'Union expose tout d'abord le pourquoi de la réunion. Il s'agit, dit-il, de chercher un terrain d'entente qui permette d'aboutir à la suppression, pour la voie légale, du travail de nuit dans la boulangerie.

Constatant la présence de plusieurs patrons boulangers, il les prie de vouloir bien donner leur avis sur la question.

Ceux-ci se déclarent partisans absolus de la réforme. Ils déclarent, d'ailleurs, que tous les patrons voudraient entendre, pour que la chose puisse se faire très aisément.

Consultés sur l'heure à laquelle il conviendrait de commencer la journée, ils répondent que, pour que la réforme puisse se faire sans que personne ne s'en ressente, la journée devrait commencer à trois heures du matin.

Un auditeur fait remarquer que le projet déposé à la Chambre vise la suppression du travail de nuit de six heures du soir à cinq heures du matin. Mais ce n'est là qu'une question de détail qui serait facilement réglée.

Le même jour, que la suppression du travail de nuit dans la boulangerie doit être considérée comme d'autant plus facile à réaliser que quatre pays ont adopté cette réforme sans qu'il en résulte aucun inconvénient; ce sont : la Norvège, l'Italie, la Suisse et la Finlande. En Norvège, on a travaillé pendant dix ans sans que le travail de nuit, je ne vois pas pourquoi on ne leur accorderait pas cette satisfaction.

Quelqu'un fait remarquer que les ouvriers boulangers ont, dans ces questions, une compétence que le public. Ce qu'il faut, c'est l'habileté au changement projeté. Ce serait chose vite faite.

Après plusieurs autres remarques de divers autres assistants, la réunion a pris fin à midi.

Avant de se séparer, l'assemblée a voté à mains levées l'ordre du jour suivant : « Les ouvriers boulangers de Roubaix et environs, réunis en assemblée générale, le dimanche 2 janvier, à l'instigation de Henghebaert, rue Saint-André, ont décidé de demander la suppression du travail de nuit de six heures du soir à cinq heures du matin, et de solliciter le public de faire appel à l'opinion publique dans des réunions qu'ils se disposent à organiser. »

Le président rappelle que Mgr Amette, archevêque de Paris, disait que si la réforme présente quelques difficultés, c'est un peu en raison de la mauvaise volonté de certains patrons. Pour vaincre cette résistance, il faudrait que la réforme s'établisse par une loi. Et, pour cela, selon le conseil du précédent auditeur, le meilleur moyen serait d'avoir avec soi l'opinion publique.

Incendie dans une usine

Samedi matin, à 7 heures et demie, un incendie a éclaté au premier étage du tissage Paul Prouvost, 23, rue Claude-Lorrain. Le feu qui avait pris dans une salle de rangement a été découvert par M. Delory, chef du matériel, demeurant rue de Beumont, qui passait à ce moment et s'est empressé d'avertir le concierge.

Les pompiers, prévenus, arrivèrent aussitôt et eurent raison en quelques minutes.

FEUILLETON N° 8

La Folle Aventure de Léonidas Papineau

Par Charles SOLO

— Eh bien ? demanda Cormolain des qu'il aperçut.

— Tout s'est passé ainsi que je l'avais prévu : le major est sous clé.

— Et cet arsenal que tu apportes ?

— Je l'ai extrait de ses poches. Ah ! c'était un homme de précautions, ce major, un revolver, un couteau... Tu vas voir la bonne d'aller jeter tout ça dans la Seine.

Lebranchu avait ouvert le portefeuille et commençait à en inventer le contenu.

Tout à coup, on vit sa bonne face qui s'élevait.

— Ah ! super-héroïque, nous avons toutes les chances. Pour le coup, Léonidas est bien à nous. Vous cette image.

Le brevet que Trunk devait faire parvenir au lieutenant Murphy ; je le reconstruis par l'avoir vu sur le bureau de mon père.

— C'est l'acte officiel par lequel notre Excellence nomme le soi-disant Murphy

tes de ce qu'on pouvait appeler, malgré l'importance des dégâts, un commencement d'incendie.

Les ouvriers avaient quitté l'usine à 6 heures du soir et personne depuis lors n'avait mis les pieds dans l'endroit où prit le feu qui, semble-t-il, devait couvrir depuis la veille au soir.

Les dégâts occasionnés surtout par la chute de l'eau sur les machines et matières du rez-de-chaussée s'élevaient à 150.000 francs, assure-t-on.

Y a, du reste, assurance.

Magnifique cadeau d'ébénisterie : la collection des classiques avec belle reliure, à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Parti d'arme prohibé. — Dans la nuit de samedi à dimanche, les agents Vanmarck et Petit ont arrêté rue des Longues-Halles, Lucien Moreau, 17 ans, fraudeur, demeurant même rue. Il était porteur d'un couteau à cran d'arrêt.

IL EST BON DE SE RAPPELER que c'est mardi prochain, 4 janvier, la vente réclame du mois de la Maison Rammstein, Grande-Place, à Roubaix. On pourra s'offrir à bon compte des ébénisteries utiles.

Les coupures laimages et soleries, et les articles de modes, sont offerts à prix très bas. Pour les Messieurs, lot de coupes, n° 10, drap paratonner, offertes à prix de 5 francs.

Interruption de séjour. — Hier soir, vers six heures et demie, les agents de sûreté Douligne et Mercier ont arrêté, rue Saint-Georges, Jean-Louis Guillou, 20 ans, cuisinier, sans domicile fixe.

Cet individu, qui a été condamné le 13 avril 1907, par le Cour d'appel de Paris à 2 ans de prison et 5 ans d'interdiction de séjour, pour vol, sera conduit à Lille aujourd'hui.

BONNE FETE

Gaule-Union

(La Reine des Gaudres)

59, Gde-Rue et dans les 1^{res} épiceries.

Les trouvailles. — M. Désiré Veno, 31, rue Galvani, a trouvé, le 26 décembre, une bague en or avec incrustation A. S.

M. Tourneur, rue d'Alger, 54, a trouvé, le 31 décembre, une médaille avec chaîne, renfermant une photographie.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS LINO

Du 31 décembre 1909

Publications de mariages. — Fortuné Guélot, apprenoir, r. Archimède, 122, et Marcelle Laga, gazeuse, rue Perrot, 21. — Jean Delmas, rattacheur, rue du Tilleul, cour Lefebvre-Duval, et Marie Bobinette, même rue, 5. — Gustave Duponcheul, tisserand, rue Jacquard, 141, et Céline Duponcheul, trieur, même adresse. — Gustave Dehennin, ouvrier d'art, à Tourcoing, et Marguerite Vagel, sans profession, rue Blanchonville, 40.

Eloi Destailleur, marchand boucher, à Hem, et Thérèse Surmont, sans profession, r. Leclercq, 214. — Arthur Bouché, rattacheur, rue de la Perche, fort Simon, 18, et Marie Dubois, tisserande, à Lille.

Du 1^{er} janvier 1910

Naisances. — Georges Pottier, rue d'Arcole, 31. — Emile Caudron, rue de la Vigne, cour Sainte-Thérèse, 24.

Décès. — Charles Fontenay, 49 ans, rue de la Redoute, 125. — Pierre Deloye, 67 ans, rue de la Balance, 142. — Marie Nys, 82 ans, rue du Tilleul, 572.

Du 2 janvier 1910

Naisances. — Pierre Delongue, rue Louis Dupire, 3. — Charles Peintignies, rue du Potier, 207, cour Moreau, 11. — Augustin Delbecq, rue d'Alger, 60. — Alfred Crohin, rue Leverrier, 18. — Louis Delhouste, rue de Tournai, cour Desvoignes, 21. — Marie Dubois, rue du Grand-Chêne, 10.

Décès. — Rachel Rousseau, 3 mois, rue de Leers, cour Tiberghein, 15. — Valentine Hockelbergh, 4 mois, avenue Julien-Lagache. — François Bombar, 3 mois, place d'Alsace, 2. — Georges Pottier, 1 jour, rue d'Arcole, 31. — Emile Cornelia, 41 ans, garçon dresseur, rue de l'Onest, cour Marchal, 7.

CROIX

Pied écrasé par le car. — Un roublaisien qui était venu à Croix soulever la benne à des parents, M. Loverné, s'en retourna chez lui vers onze heures et demie du soir.

Il manqua le marche-pied de la voiture remorquée du car F. n° 5 : il eut le pied droit pris entre la roue de ladite remorque et le chasse-pierres et fut traité pendant quelques heures.

Il a été assez sérieusement blessé et a dû être reconstruit chez lui en voiture après avoir reçu les soins du docteur Hallet.

CROIX. — Naisances. — René Descauchy, 100, rue Kléber. — Louis et Marguerite Després, rue Chevreuil, cour Vivienne.

Décès. — Pierre Dhondt, 63 ans, marchand de poisson, 31, rue de la Limite. — Médiane Leroy, 81 ans, sans profession, 41, rue de Thionville. — Julie Wagon, 48 ans, 9, place de la République.

SAVON MAKOKO Parfum suave et tenace

Victor VAISSIER

WASQUEHAL

Une noyée. — On a retiré du canal de Roubaix une malheureuse qui doit avoir séjourné plusieurs semaines dans l'eau. Dans le cadavre d'hier, elle n'avait pas encore été reconstruite.

Un malheureux. — Hier soir, vers 11 heures et demie, le garde Dupont a conduit au violon un jeune homme de 18 ans, se disant de Bordeaux et venu jusqu'à Gand, en bateau.

Il a, à pied, jusqu'à Wasquehal. Le malheureux se déclara sans logs et se dit à la recherche d'un abri pour la nuit. Le garde lui en fournit un à bon compte.

Vous venez de la part du major Trunk ?

— Vous venez de la part du major Trunk ? Qui êtes-vous, Monsieur ?

TOURCOING

L'ad-mi-nis-tra-tion

Le vénérable curé de la Croix-Rouge, M. le chanoine Marchand, a été nommé, par arrêté, de la part de l'ad-mi-nis-tra-tion, à l'hôtel des Postes de Tourcoing, vendredi, à deux heures, pour régler l'ad-mi-nis-tra-tion de la Croix-Rouge, qui a, ce soir, été donc rendu ce 31 décembre par le temps qu'il fut ordinairement à palette époque, au bureau central.

La, un des préposés au contrôle du contrôle : 1° qu'on avait fait arrêt de sa correspondance ; 2° qu'on avait arrêté par lettre de mandat, en attendant que la carte de visite à lui adressée, affranchie à 0,05 et portant 5 mots de politesse plus un « d », qui manifestement constituait un mot de suppression.

Oh ! l'Administration !

La tombola de la « Fraternelle ». — La tombola de l'harmonie la Fraternelle a été tirée dimanche, à 4 h 1/2. On sait qu'elle a été organisée pour permettre à cette société de renouveler l'uniforme des musiciens.

Voici les numéros gagnants : 1132 (bronze le Mutualité), 1544 (10 francs), 1558 (10 francs), 7007 (615 francs), 1158 (1 franc), 1250 (4 francs), 7994 (3 francs), 608 (5 francs), 6098 (13 francs), 13483 (8 francs), 5698 (2 francs), 6119 (5 francs), 6501 (1 franc), 11855 (1 franc), 5783 (8 francs), 2245 (1 franc), 1712 (1 franc), 7512 (5 francs), 10194 (3 francs), 1586 (1 franc), 18190 (1 franc), 2584 (1 franc), 3569 (1 franc).

Les lots non réclamés dans le délai d'un mois sont acquis à la société.

Population étrangère. — Pendant la semaine écoulée 16 étrangers (10 hommes, 6 femmes et 6 enfants) se sont faits à Tourcoing. Par contre, 18 autres étrangers (7 hommes, 7 femmes et 4 enfants) ont quitté notre ville.

Bruit de vitres cassées. — Un peintre, Charles Néveaux, rue Saint-Blaise, 101, passait le jour de l'an, vers 4 heures du soir, rue Houchard et vit, tout à coup, les vitres de la maison d'Arcole et de la maison de la Gare, 33, à l'abri de la rue, cassées.

Les étrangers. — Les gendarmes de Tourcoing ont remis aux autorités belges : Pierre Peeters, 16 ans, garçon boulanger, né à Anvers ; Guillaume Poels, 52 ans, interprète, né à Gand ; François Vanduyse, 33 ans, machiniste, né à Saint-Fauve ; J.-B. Verden Borse, 37 ans, ébéniste, né à Bruxelles ; François Van Lysten, 38 ans, fleur, né à Zele.

Ces cinq étrangers sont réclamés pour vols, tentative de vol et escroqueries.

Les fraudeurs. — Le brigadier Prugnot et le préposé des douanes Salvet, de Risquons-Tout, ont arrêté Paul Weiss, 27 ans, peintre, demeurant à Nancy, rue Saint-Nicolas, et Gaston Filon, 27 ans, journalier, boulevard de la Gare, 33, à Polliers. Ces deux hommes étaient nantis, ensemble, de 40 kilos de café versé, au total, 120 francs. Ils ont été défilés au parquet.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

Du 1^{er} janvier 1910

Naisances. — Cateau Albert, rue A. Testelin, 33. — Desmettre Raymond, rue de la Balie, 10.

Décès. — Debaecker Léopoldine, 70 ans, sans profession, rue d'Harvè, 3. — Noelle Amélie, 22 jours, rue du sergent, Bordilloy, 8.

Du 2 janvier 1910

Naisances. — Gaston Speer, rue de Cassel, 51. — Jeanne Ledercq, rue de Verdun, 7. — Jeanne Marescaux, rue d'Éna, 11. — Jeanne Castel, rue Ampère, 3.

Décès. — Henri Friez, 29 jours, rue de l'Ermitage, 33. — Céline Godron, 3 jours, rue d'Angers, 20.

HALLUEN. — Du 31 décembre. — Naisances. — Vincent Marguerite Fier, 1. — Yvoen Antoinette, chemin des Meuniers.

Décès. — Néant.

RONCO

Une réunion des débiteurs de boissons. — Dimanche, à 11 heures et demie, a eu lieu, au siège du syndicat de boissons, une réunion de protestation contre les impôts nouveaux proposés par M. Cochery, ministre des finances.

Une certaine de cabaretiers étaient présents.

M. Henri Delembré président. Il donna la parole à M. Florian Dalle pour exposer la situation financière du syndicat.

L'association compte actuellement 125 membres.

M. Henri Delembré expose ensuite le but de la réunion. Après quelques explications de M. Delembré, le président a l'honneur de ne pas payer la licence et de faire la grève de l'alcool.

La séance a été levée à midi et demi.

RONCO. — Naisances. — Néant.

Publications de mariages. — Victor Speer, tisserand, à Tourcoing, et Marie Noire, soignouse, à Ronco. — René Santerre, p. et Louise Bourguet, s. p. — Charles Lairy, rattacheur, et Marie Coorens, soignouse. — François Lataire, tisserand, et Augustine Mouton, ménagère, à Tourcoing, et Louise Gourdin, s. p. — Emile Vanhaeghe, tisserand, et Jeanne Pype, dévideuse. — Henri De Ruyter, homme de peine, à Frenesnes, et Jeanne Patten, filleuse. — Auguste Vanoveren, tisserand, et Sophie Capelle, dévideuse.

Décès. — Néant.

BONDUES. — Naisances. — Omer Catry, au Bois-Blanc.

Mariage. — Georges Savary, 23 ans, mineur,

avait M. Trunk qui, ne se trouvant pas chez lui à réception de la dépêche, eut à jeter le temps de me recueillir à la gare et de filer sur Bruxelles.

— Que m'apprenez-vous là ? Trunk à Bruxelles ?

— Oui, Excellence, il était indispensable qu'il se recourût, sans retard, avec le représentant du Brésil qui est actuellement dans cette ville.

Léonidas n'y comprenait rien; ses prunelles s'éclaircissaient et trahissaient le marasme de ses idées.

Pourquoi cette précipitation ? Pourquoi ce départ de Bruxelles, un diplomate qui aurait pu voir à Paris, en patientant quelques jours ?

— Parce que les dernières difficultés qui subsistent avec le Brésil doivent être tranchées sans délai ; parce que, dans quelques jours, vous serez vous-même à Costa-Stella ?

— L'intéressé supérieur de la République le veut, et un chef d'Etat n'a pas le droit d'hésiter quand il tient dans ses mains le salut de la nation. Un navire, dont je me suis assuré la possession, nous achemine en deux jours à Cherbourg, feu allumé et prêt à lever l'ancre ; l'équipage est nombreux, décidé et entièrement dévoué à votre personne. Vous avez la nuit pour faire vos derniers préparatifs, car nous prenons le rapide de sept heures du matin. Ne vous parlez pas de la question d'argent, je dispose d'un million de pesetas qui m'a été fourni par vos partisans.

Ces derniers mots résonnèrent agréablement aux oreilles du président car Trunk ne l'avait pas accoutumé à ce désintéressement.

à Maury (Pas-de-Calais), et Aline Vanhoocke, 18 ans, étranger.

Publication de mariage. — Arthur Dumez, professeur de gymnastique, à Tourcoing, et Hélène Dier, sans profession.

Décès. — Néant.

LINSELLES. — Naisances. — Eugène Crois, avenue Manuel. — Marcel Leroy, à la Bassée.

Décès. — Néant.

LILLE

ÉMULES DE PATAUD

Une vive agitation régnait dimanche soir, au Grand-Théâtre ; on n'y parlait rien moins que d'une grève qui aurait interrompu le spectacle en son beau milieu.

Vers 10 heures 1/4, comme l'entracte séparait le drame du « Courrier de Lyons » de l'opéra « Samson et Dalila » se prolongea, le régisseur parut sur la scène et annonça à la foule, que le spectacle était quelque peu retardé, par suite de l'absence des instruments des musiciens, expédiés de Roubaix.

Le public ne crut pas le régisseur sur parole et le bruit courut aussitôt que les émules Pataud, de cesser le travail si on ne leur accordait pas, sur le champ, une augmentation de cinquante centimes.

« Si non e vero... »

Ajoutons que le spectacle se poursuivait quelques minutes après sans encombre.

Charretier blessé. — Samedi matin, vers 10 heures, rue Gantois, le charretier Pierre Boomer, 50 ans, fut par suite d'un brusque arrêt, projeté en bas de son véhicule.

L'ouvrier fut transporté dans un hôpital, où il fut soigné par le docteur de la clinique de Wazemmes, puis ramené à son domicile, rue Arago, cour Courmont, 10.

Ayez pitié des bêtes. — Le brigadier de poste Lessart a dressé contravention à Gustave Caré, 33 ans, tailleur, rue Solferino, 132. Cet individu avait enfilé sur le haut d'un chat sur le trottoir.

Au feu ! — Les enfants de M. Godine, épier, rue de Juliers, 127, s'employaient, hier, à 4 h 1/2, en l'absence de leurs parents, à brûler des papiers, quelques brindilles de bois tombées au pied de l'arbre, au moment où les enfants criaient aussitôt au secours. Des voisins accoururent et réussirent à étouffer les incendies.

Un incendie s'est déclaré à la même heure chez M. Beriot, propriétaire, rue de Wazemmes, 17, à Flives. Les pompiers ont eu vite fait de se rendre maître du feu.

Vieilles de frites bouillies. — Un car O-54 à pris en écharpe, à l'angle des rues Esquermes et Jean-Baptiste, une voiture de frites appartenant à M. Victor Gademme. Le léger véhicule a eu son essieu brisé.

Locataires ennemis. — Un ouvrier de filature, Joseph Thylla, 41 ans, rue de Pothès, 2, a été blessé par un certain Arthur Schepens, avec qui il avait fort longtemps été en fort mauvaise termes.

Dimanche, tous deux eurent une violente discussion ; Schepens crut bon de la terminer par le crâne de son adversaire, qui porta plainte à la police.

Schepens a été grâtié d'un procès-verbal.

Trois coups de snail. — Un petit drame extra-rapide s'est passé dimanche, vers midi, à l'angle des rues Nationale et du boulevard de la Liberté.

Une femme soudain surgie de la foule s'élança vers un promeneur et lui donna trois coups de couteau.

L'homme, qui n'avait que son pardessus déchiré, sauta sur un tramway et disparut. Amené au poste par l'agent Lelou, la femme, une ménagère du chemin des Hennons, commissaire qui son mari n'avait pas remis sa pale de la semaine et qu'elle se trouvait dans la plus complète misère elle et ses quatre enfants.

Toute la matinée elle avait erré dans la ville à la recherche de son mari et enfin rencontrée, à demi ivre, dans la rue Nationale, où elle se livra à un accès de fureur.

La pauvre femme a été laissée en liberté.

LILLE-CINÉMA

11-13, parvis Saint-Maurice. — Aujourd'hui, à 8 heures 1/2, 10 ans, époux d'Anna. A remarquer que ce magnifique programme qui obtient un grand succès, la princesse d'Ys, légende en couleurs, la Côte sauvage à Belle-Ile, un Chapeau par la Noce, Calmo, le Neveu du Médecin et quantité d'autres nouveautés.

À Lille, les familles peuvent venir en toute sécurité en raison du caractère toujours moral du spectacle.

ETAT-CIVIL DE LILLE

CHOCOLAT THOMAS LINO

Du 1^{er} janvier 1910

Naisances. — Louise Watel, place Sébastopol, 14. — Victor Hugot, rue St-Sébastien, 7. — Maurice Dewitte, rue du Faubourg-de-Roubaix, 156. — Maurice Lanotte, rue du Port, 86. — Louis Pointin, cité Guezbe, 7. — Eugène Desnoyers, rue des Poissonnières, 7.

Décès. — Catherine Boyani, 85 ans, veuve de Charles Fonteyne, rue Jacquemars-Gieles, 64. — Thérèse Beaumare, 70 ans, veuve de Nicolas. — Henri Dorel, 50 ans, époux d'Anna Lemolne, rue des Guinguettes, 45. — Emélie Drouesseaux, 83 ans 10 mois, veuve d'Alfred Labbe, rue d'Anjou, 1. — Léonie Donckeroiwe, 83 ans 1/2, rue de la République, 10. — Demarthe, 3 mois 1/2, rue Druelle, 17. — Thomas Ailler, 33 ans 9 mois, célibataire, rue St-Gabriel, 31. — Jules Menti, 48 ans, célibataire, boulevard Montebello, 196. — Charles D'Hooze, 77 ans, célibataire, id.

Du 2 janvier 1910

Naisances. — Germaine Thy Van den Audenaere, rue Balzac, 61. — Marcelle Colne, r. d'Austerlitz, 54. — Julien Dejonghe, cour Paul, 7. — René Maille, rue du Long-Pot, 15. — André Belvaux, rue de la Courne, 44. — Albertine Crepin, rue de Postes, 352.

Publications de mariage

Parent Arthur, rattacheur, à Roubaix et Dubar, Marie Tisserand, rue Lilla, 25. — Germaine Edouard, brasserie, à Ruit, et Maes Madeleine, sans profession, rue des Vicaire, 2. — Verberke Edmond, greisseur, rue des Perillons, 3. et Mesdagh Julia, mécanicienne, même adresse. — Thyl Arthur, employé, boulevard du Marchal-Valliant, 21, et Lefebvre Germaine, menuisicienne, rue de Labbeuve, 12. — Lafer Auguste, coiffeur, rue d'Alger, 11, et Trettel Marguerite, magasinière, rue d'Alsace, 4. — Lesaffre Emile, garçon de magasin, rue des Trois-Molettes, 35, et Lilles Hélène, ménagère, rue de la République, 10. — Vandebroecque Jean, rattacheur, rue Princesse, 31, et Morny Marthe, ménagère, rue St-André, 97. — Dreesens Henri, monteur, rue Kuhlmann, 4, et Mésieux Apolline, papetière, rue Boucher-de-Perthes, 17. — Lammens Maurice, serrurier, rue Nationale, 219, et Vallet Aline, lingère, place Alexandre-Dumas, 5. — Ledoux Julien, relieur, rue de Bagnat, 72, et Prevot Coralle, journalière, rue Albert-Samain, 28. — Méro Albert, rattacheur, rue d'Arcole, 47, et Françoise Louise, filleuse, même adresse. — Ferre Louis, traicteur-sulteur, boulevard de l'Usain, 30, et Danna Juliette, dactylographe, chemin des Hilles, 83. — Faque François, mécanicien, rue Pasteur, 13, et Delesalle Julia, couturière, rue de Valenciennes, 12. — Fortin Oscar, tailleur d'habit, rue de Paris, 279, et Pernelle Marie, confectionneuse, même adresse.

Melle Alfred, valet de chambre, rue d'Amiens, 26, et Wandier Marie, cuisinière, id. — Cuvelier Edouard, comptable, rue de Béthune, 47, et Odette Jeanne, couturière, rue Adolphe, 24. — Thiersseur Albert, ménager, 4, rue de la République, et Mas Marie, ménagère, rue des Chats-Bossus, 5. — Gadonne Pierre, tanneur, à Avelin et Dewas Germaine, s. p., rue de l'Artrissau, 28. — Louy Maurice, Fernand, s. p., rue Colbert, 158. — Carlier Marceau, tireur de vins à Lille et Darras Stéphane, bobineuse à Lille, et Degrou Zélie, lingère à la Madeleine. — Brohet Lucien à Lille et Messian Julia, femme de chambre, à Armentières. — Huricou Georges, camionneur, à Lille et Lecaille Rose, s. p. à Provin. — Guedon Georges, ingénieur, rue d'Amiens, 1, et Duran Marie, s. p. à Gir. — Marcelline Alphonsine, vendeuse à Lille et Dupont, soldat à la 1^{re} section des commis et ouvriers militaires d'administration à Lille et Moreau Anna, chimiste, à Valenciennes. — Janssens Edmond, directeur Péniches et Peryckel Gabrielle, écrivain, cour Saint-Roch, 16. — Dufort Camille, peintre à Ledeghem et Jacques Emma, servante, id.

ARMENTIERES

A l'eau. — Hier à une heure, Marie Vanwambale, 40 ans, journalière, impasse Saint-Nicolas, à la suite d'une discussion avec une personne qui habite avec elle, est allée se baigner à l'eau au quai du Pont-de-Bourville. Un douanier lui a tendu une perche et a pu la retirer saine et sauve.

Vol. — Samedi après-midi, pendant l'absence de M. Alexandre Lecroq, conseiller, rue de Valenciennes, un individu s'est introduit dans son domicile et a volé une somme de 182 fr. dans une armoire. Celui qui est soupçonné de ce vol est gardé à vue.

DUNKERQUE

Coup de fourche. — Samedi, un enfant de 10 ans, Julien Abele, de St-Pol-sur-Mer, s'est introduit dans la loge d'un forain, place Jeanne d'Arc. Le domestique, Camille Lancel, l'ayant aperçu, lui dit de sortir, comme l'enfant n'obéissait pas assez promptement, Lancel lui porta un coup de fourche qui blessa assez grièvement le jeune Abele à la tête.

Le domestique forain sera poursuivi pour cet acte de brutalité.

Orteilles. — Dimanche matin, à 11 h, le car électrique n° 16, venant du môle, a pris en écharpe, rue des Bassins, l'attelage de Léonce Hamcourt, charbonnier, débouchant de la rue Neuve.

Le choc fut si rude que Ramcourt fut projeté sur la chaussée à 5 mètres de son camion. Le cheval fit un écart et la roue gauche de la voiture passa sur les jambes du charbonnier, après avoir reçu quelques coups dans une maison voisine, la